



FORMATION CONTINUEE

Enseignement secondaire et
supérieur pour adultes
Institut de la Ville de Liège

Rue Jonfosse 80 ■ 4000 LIEGE
Tél. 04 221 34 70 ou 04 223 67 17
Fax 04 230 41 96

■
info@ifcjonfosse.be
www.ifcjonfosse.be

S O M M A I R E

EDITORIAL	2
CESS: DIPLOME D'HUMANITES	3 - 4
CAP-CAPAES	5 - 8
NOUVELLE FORMATION: LE DIPLÔME DE BACHELIER EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	9 - 10
COMMIS DE CUISINE - RESTAURATEUR OENOLOGIE	11 - 13
ALPHABETISATION	14
COURS DE FRANÇAIS	15
FORMATION CONTINUEE DES ENSEIGNANTS AUX PEDAGOGIES ACTIVES	16 - 17
L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE POUR ADULTES	18
RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS	19

2010 2011

Gros plan sur nos formations 2010 - 2011

juil. - sept 2010
TRIMESTRIEL

60



INSTITUT DE FORMATION CONTINUÉE

Enseignement secondaire et supérieur
pour adultes

Rue Jonfosse 80 ■ 4000 Liège
Tél. 04 221 34 70 ou 04 223 67 17
Fax 04 230 41 96
e-mail : info@ifcjonfosse.be

Consultez notre site Internet :
www.ifcjonfosse.be

COMITE DE REDACTION

CHANTRAINE Michel
ROUFFA Josette
STOFFELS Anne

SECRETAIRE DE REDACTION

CHANTRAINE Michel

RESPONSABLE E-MAIL & SITE INTERNET

STOFFELS Anne

EDITEUR RESPONSABLE ET RE- DACTEUR EN CHEF

ROUFFA Josette, Directrice

GRAPHISME & IMPRESSION



Alain Lepage & Luc Stouvenakers
Tél. +32 (0)4 233 92 09
Fax +32 (0)4 233 92 00
Gsm +32 (0)475 73 05 94
www.lepage-communication.com



Nos formations sont assurées avec
le concours du Fonds social européen

Distribué gratuitement aux étudiants et
professeurs de l'I.F.C..

EDITORIAL

RENOMMEE ET NORMES DE QUALITE

Une cause essentielle de l'augmentation du nombre d'étudiants est la renommée de «bouche à oreille» concernant la qualité des formations.

L'année dernière, la formation du Certificat d'Aptitude pédagogique (CAP et CAPAES) organisée par l'ensemble des établissements de la Communauté française totalisait près de 3000 étudiants.

La section du CAP ET DU CAPAES de notre institut se situait en première position avec plus de 900 étudiants.

Le Graduat en Communication d'Entreprise et Gestion des Ressources humaines (GRH) totalise plus de 200 étudiants. La réalisation de ce périodique a été conçue par un de nos diplômés.

En ce qui concerne les Humanités (CESS), notre formation est également la plus importante: 4 classes pour les unités de formation du premier niveau et 4 classes pour les unités de formation du deuxième niveau.

Les cours d'Hôtellerie de Promotion sociale comptent plus de 250 inscrits dans quinze groupes de formation.

Nous organisons une vingtaine de classes en Français pour non-francophones et en Alphabétisation.

Depuis 1987, la population scolaire de l'Institut de Formation continuée n'a cessé d'augmenter passant de 300 à 2500 étudiants.

Ce n'est pas le fruit du hasard, c'est dû à la qualité de nos formations.

Nous n'avons pas cherché à nous développer tous azimuts, nous nous sommes limités à organiser des formations répondant à des besoins: d'où de nombreux groupes dédoublés pour lesquels nous avons un noyau de formateurs de qualité. Grâce à cette croissance, nous avons pu stabiliser une équipe de professeurs motivés et expérimentés et nous avons pu accueillir aussi de nouveaux chargés de cours, jeunes et dynamiques.

Notre institut est pourvu d'un centre cyber-média comportant quatre laboratoires équipés chacun d'une douzaine de PC multimédia, d'une installation pour visioconférences, de locaux audiovisuels, d'une bibliothèque d'ouvrages pédagogiques. Nous pratiquons une pédagogie pour adultes basée sur les échanges entre formateur et apprenants, où ces derniers sont les acteurs de leur formation. Citons: les méthodes actives, la pédagogie du projet, les démarches de recherche, la coévaluation formative, la pédagogie de la réussite,...

Nos méthodes recourent au travail autonome en groupes et individuel. Nos apprenants utilisent le réseau Internet pour se documenter, se former, mener des recherches et communiquer des informations.

Ces méthodes modernes adaptées aux adultes répondent aux normes de qualité de notre institut.

Les informations contenues dans ce fascicule sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'évolution de la réglementation et de l'organisation de l'établissement.

La Directrice,
Josette ROUFFA

CESS:

DIPLOME D'HUMANITES

(équivalent à celui des athénées ou des collèges de l'enseignement de plein exercice)



Conditions d'admission:

Ne plus être soumis à l'obligation scolaire.

NIVEAU 1

- être en possession soit d'un certificat d'enseignement secondaire inférieur (CESI) général ou technique, soit du certificat d'enseignement secondaire du deuxième degré¹;
- ou réussir les tests d'admission.

NIVEAU 2

- avoir réussi le niveau 1;
- ou avoir réussi une 5^{ème} année de l'enseignement général;
- ou avoir réussi une 5^{ème} année de l'enseignement technique (mais uniquement pour les unités de formation qui correspondent aux cours qui ont été suivis).

Durée de la formation:

- Deux ans pour l'ensemble des cours.
- Un an pour les étudiants inscrits au niveau 2.

Organisation des cours:

- Soit 5 jours par semaine, 4 à 5 heures de cours en matinée;
- Soit 4 soirées de 18h à 21h20 et le samedi matin de 8h à 14h30.

Documents à fournir:

- Se munir de sa carte d'identité.
- Apporter une copie du titre (diplôme) nécessaire à l'admission.
- Eventuellement pour les unités 2, apporter un certificat de réussite de votre 5^{ème} année d'humanités générales ou techniques et, pour les études techniques, joindre la grille horaire.

Remarques:

LE CERTIFICAT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DU DEUXIEME DEGRE est organisé à l'Institut de Technologie, Quai du Condroz 15 ▪ 4000 Liège – Tél.: 04 343 48 60.

LES COURS D'ALLEMAND et DE NEERLANDAIS sont organisés à l'Institut des Langues modernes, rue Hazinelle 2 ▪ 4000 Liège ▪ Tél.: 04 223 34 22.

Contenu de la formation:

COURS	Niveau 1 heures de cours	Niveau 2 heures de cours
Français	120	120
Renforcement orthographique	40	▪
Langue étrangère (anglais)	120	120
Mathématiques	120	120
Math. appliquées à la physique	40	40
Physique	60	60
Chimie	60	60
Biologie	60	60
Histoire	80	80
Géographie	60	60
Actualité et institutions	40	40
Informatique	70
Méthodes de travail	60	▪
Epreuve intégrée	40
TOTAL	860	870



CHAQUE ANNEE, UNE CENTAINE D'ETUDIANTS ADULTES OBTIENNENT UN DIPLOME D'HUMANITES

Le diplôme CESS - Humanités générales de l'Enseignement de Promotion sociale est équivalent à celui des athénées et des collèges de plein exercice.

Il ouvre l'accès à toutes les études supérieures, y compris universitaires, ainsi qu'aux fonctions de promotion dans les administrations et les entreprises.

Le CESS de promotion sociale

s'adresse aux adultes qui ne sont plus soumis à l'obligation scolaire.

Depuis le 1er janvier 2003, il ouvre également le droit aux allocations d'attente puis de chômage de l'ONEM.

Les unités de formation doivent être suivies selon un ordre pré-établi dans le dossier pédagogique. Ce système permet à l'étudiant de planifier ses études. Toute UF réussie ne doit pas être recommencée. Lorsque toutes les UF ont été réussies (50%), l'étudiant peut présenter l'épreuve intégrée.

La réussite de l'EI nécessite une cote de minimum 60% et entraîne la délivrance du titre.

Seconde chance

Il s'agit véritablement d'une formation de la seconde chance. Durant ces dernières années, plusieurs anciens étudiants ont entrepris avec succès des études universitaires en sociologie, psychologie, communication, physique, droit, histoire, médecine, informatique; d'autres ont entrepris des études supérieures en construction, kinésithérapie, secrétariat, comptabilité, communication d'entreprise, soins hospitaliers, école normale (maternelle et primaire),...

Citons quelques emplois occupés par des «anciens»: agent des forêts, aide-hospitalier, attaché commercial, employé(e), secrétaire, rédacteur, surveillante-éducatrice,...



ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PEDAGOGIQUE CAP (CERTIFICAT D'APTITUDES PEDAGOGIQUES)

Le savez-vous?

Votre diplôme de l'enseignement secondaire ou supérieur ne vous permet pas seulement de pratiquer une profession, il vous permet aussi de devenir enseignant.

Le CAP permet d'être chargé de cours techniques et de pratique professionnelle dans l'enseignement secondaire technique, professionnel, commercial, artistique, médico-social, agricole, ...

Il permet également d'enseigner dans l'enseignement de promotion sociale pour adultes, au niveau secondaire ou d'être formateur au FOREM, dans les Centres de Formation des Classes moyennes et dans les ASBL de formation professionnelle.

Cette année un nouveau dossier pédagogique est totalement appliqué au CAP.

Les objectifs poursuivis par cette nouvelle formation sont de permettre au futur enseignant de mieux répondre aux exigences nouvelles de sa profession.

Il s'agit notamment d'établir une meilleure adaptation aux publics scolaires en vue de créer un climat positif pour les apprentissages en classe.

La formation:

La formation pédagogique analyse les diverses méthodes d'enseignement.

Le cours de psychologie aborde les démarches d'apprentissage et l'évolution de l'intelligence, de la personnalité.

Durant les exercices didactiques, les apprenants donnent des leçons d'essai qui sont analysées.

Le certificat d'aptitudes pédagogiques (CAP) est un titre qui permet à tout porteur d'un diplôme technique ou professionnel de devenir professeur.

Les unités de formation doivent être suivies selon un ordre pré-établi dans le dossier pédagogique.

Toute UF réussie ne doit pas être recommencée. Ce système permet à l'étudiant de planifier ses études.

Lorsque toutes les UF ont été réussies, l'étudiant peut présenter l'épreuve intégrée (EI) équivalent à la défense d'un travail de fin d'études.

La réussite de l'EI entraîne la délivrance du titre.

Le CAP est organisé en deux sections selon le titre dont est porteur le candidat :

- candidat non porteur d'un diplôme du niveau supérieur ;
- candidat porteur d'un diplôme du niveau supérieur.



1. POUR LES DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Débouchés:

Les porteurs d'un diplôme de l'enseignement supérieur complété par le CAP peuvent:

- soit enseigner dans l'enseignement secondaire technique, professionnel, économique, artistique, paramédical, social ou agricole de plein exercice ou de promotion sociale;
- soit enseigner dans les Hautes Ecoles de l'enseignement supérieur de plein exercice ou dans l'enseignement supérieur de promotion sociale en obtenant le CAPAES (Certificat d'Aptitude pédagogique approprié à l'Enseignement supérieur): voir page 8.

Formation accélérée en 1 an

- soit 4 à 5 séances hebdomadaires en matinée;
- soit le samedi toute la journée de 8h à 17h, plus une soirée minimum de 18h à 21h20.

Formation en 1 an et demi

(de septembre à juin, puis de septembre à janvier)

- soit le samedi de 8h à 14h et une soirée minimum de 18h à 21h20;
- soit le samedi toute la journée de 8h à 17h30;
- soit 3 soirées de 18h à 21h20.

Unités de formation (U.F.):

Méthodologie	120 h. ²
Psychopédagogie	120 h.
Didactique	120 h.
Pratique de la communication	30 h.
Etude de phénomènes de société et leurs incidences éducatives	30 h.
Législation	60 h.
Stage: enseignement secondaire et supérieur	60 h.
Epreuve intégrée	20 h.

2. POUR LES DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR TECHNIQUE OU PROFESSIONNEL (6^e année).

Débouchés:

- Les porteurs d'un titre de l'enseignement secondaire supérieur technique, professionnel, économique, artistique, paramédical, social ou agricole complété par le CAP peuvent enseigner les cours techniques et de pratique professionnelle de leur spécialité dans l'enseignement secondaire inférieur ou supérieur.

Formation en 2 ans

- soit le samedi de 8h à 14h et une soirée minimum de 18h à 21h20;
- soit le samedi toute la journée de 8h à 17h30;
- soit 3 soirées de 18h à 21h20.

Formation accélérée en 1 an et demi

- 4 matinées par semaine (sept-juin).
- 1 matinée par semaine (sept-janvier).

² 1 heure de cours = 50 minutes

Unités de formation (U.F.):

Formation générale orientée vers l'enseignement. 140 h.
 Méthodologie 120 h.
 Psychopédagogie. 120 h.
 Didactique ou didactique des surveillants-éducateurs. 120 h.

Etude de phénomènes de société et leurs incidences éducatives. 30 h.
 Législation. 60 h.
 Stage: enseignement secondaire ou surveillant-éducateur. 60 h.
 Epreuve intégrée. 20 h.

3. POUR LES DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFÉRIEUR TECHNIQUE OU PROFESSIONNEL (4^E ANNÉE DE QUALIFICATION) OU LES PERSONNES AYANT 9 ANNEES D'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE DANS UN METIER.

Débouchés:

Les porteurs d'un titre de l'enseignement secondaire inférieur technique ou professionnel ou les personnes ayant 9 années d'expérience professionnelle peuvent être chargés de cours de pratique professionnelle dans l'enseignement secondaire inférieur s'ils obtiennent le CAP.

Unités de formation de la 1^{ère} année:

Formation humaine, approche du monde social, économique et technique. 100 h.
 Français appliqué à la pratique de l'enseignement et de l'éducation . . . 100 h.
 Total: 200 h.

2^e et 3^e année:

voir point 2 ci-dessus: les unités de formation (UF) des diplômés de l'enseignement secondaire supérieur.

Formation en 3 ans

1^{ère} année

- durant 2 soirées de 18h à 21h.

2^e et 3^e année

- soit le samedi de 8h à 14h et une soirée minimum de 18h à 21h20;
- soit le samedi toute la journée de 8h à 17h30;
- soit 3 soirées de 18h à 21h20;
- soit la formation accélérée en matinées (voir point 2 ci-dessus).



4. EN OUTRE :

Le certificat d'aptitude pédagogique (CAP) permet au titulaire d'un CESS d'obtenir une augmentation barémique

dans la fonction de surveillant éducateur dans les établissements des réseaux de l'enseignement subventionné.



CAPAES

(Certificat d'Aptitude Pédagogique
Approprié à l'Enseignement Supérieur)

DANS LES HAUTES ECOLES

Depuis le 01.09.02, l'obtention du CAPAES est une condition de nomination dans les Hautes Ecoles pour:

- les maîtres de formation pratique;
- les maîtres-assistants;
- les chargés de cours.

Il faut acquérir le CAPAES dans un délai de 6 ans suivant l'entrée en fonction comme enseignant temporaire dans la Haute Ecole.

Pour s'inscrire à la formation du CAPAES, il faut être en fonction dans l'enseignement supérieur.

Notre établissement de promotion sociale

organise le CAPAES pour les titulaires d'un titre de l'enseignement supérieur non universitaire, c'est-à-dire les diplômés des Hautes Ecoles³, des Instituts d'Architecture, de l'enseignement supérieur de promotion sociale.

DANS L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

A dater de septembre 2006, le CAPAES est le titre requis pour l'Enseignement supérieur de Promotion sociale, il est exigé pour la nomination de l'agent.

Pour s'inscrire à la formation, il faut être en fonction dans l'enseignement supérieur de Promotion sociale.

Contenu de la formation du CAPAES:

TROIS AXES DE CONTENU POUR LA FORMATION À CARACTÈRE THÉORIQUE

	Sans titre pédagogique		Avec CAP
	UF1	UF2	UF2
- Axe socio-politique.	16	+ 20	20 périodes
- Axe psycho-relationnel.	20	+ 16	16 périodes
- Axe pédagogique	36	+ 36	36 périodes
	144 périodes		72 périodes
	ou 120 heures		ou 60 heures

AXE D'ACCOMPAGNEMENT DE LA PRATIQUE

UF (sans titre pédagogique) 90 heures soit 108 périodes

UF (avec CAP). 20 heures soit 24 périodes

ACCOMPAGNEMENT de la pratique: assuré par une équipe d'enseignants de l'établissement dans lequel le candidat CAPAES est en fonction et par le responsable de la formation de notre institut, selon un cahier des charges établi en commun.

Horaires:

▪ Le mardi de 9h à 13h10

UF1 (pour les candidats n'ayant aucun titre pédagogique): d'octobre à janvier.

UF2 (pour les détenteurs du CAP et les candidats qui ont réussi l'UF1): de février à mai.

Formation à caractère pratique: dans l'établissement où le candidat est en fonction, selon un horaire établi en commun.

▪ Le samedi de 9h à 13h10

UF1 (pour les candidats n'ayant aucun titre pédagogique): d'octobre à janvier.

UF2 (pour les détenteurs du CAP et les candidats qui ont réussi l'UF1): de février à mai.

³ A l'exception des diplômes de l'enseignement supérieur économique de type long.

NOUVELLE FORMATION: LE DIPLÔME DE BACHELIER EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES



LA FORMATION

Le diplôme de Bachelier en gestion des ressources humaines est un titre délivré par l'enseignement supérieur social de promotion sociale et de type court. Il est correspondant au titre délivré par l'enseignement supérieur. Le bachelier⁴ en GRH est le collaborateur d'une entreprise, d'un organisme ou d'un service public ; il exerce ses activités dans des organisations de types et de tailles différentes. Il possède une vision intégrée de la gestion des ressources humaines et assure une expertise dans une ou plusieurs fonctions de gestion et d'administration du personnel.

Sur le plan de la gestion des ressources humaines, il contribue à anticiper et à fournir les compétences humaines nécessaires à l'entreprise ou à l'organisme. Dans ce cadre, il appréhende clairement la structure de l'entreprise ou de l'organisme et analyse les besoins en postes et en compétences en collaboration avec les différents services. A partir de la politique définie par les organes de direction, il assure la mise en œuvre des procédures de recrutement et de sélection et intègre les nouveaux engagés, y compris en terme d'organisation de la formation initiale. Il collabore, dans l'esprit de la culture de l'entreprise ou de l'organisme, à l'élaboration d'outils de communication interne, à l'optimisation des outils de motivation, au développement et à la gestion de la formation continuée et à l'évaluation des membres du personnel.

Sur le plan de l'administration du personnel, il gère les dossiers (ou assiste le responsable dans la gestion des dossiers) dans le respect des législations applicables (contrats de travail et préavis, rémunérations et avantages, assurances spécifiques,...). Il effectue toute démarche légale, établit les documents ad hoc et assure les relations avec les organismes

sociaux et les inspections compétentes (déclarations d'engagement,...). Il collabore à la mise en place du cadre interne légal (rédaction et mise à jour de documents, règlement de travail, organisation des élections sociales,...). Il collationne les données nécessaires à la réalisation du bilan social et des audits.

Dans le cadre de son mandat et de ses relations avec la direction, les membres du personnel et les partenaires sociaux, il veille à l'application et au respect de la législation, des conventions collectives et du règlement de travail et leur apporte toute suggestion ou conseil utile.

Dans cette optique, il développe des qualités de communicateur et s'il échet, de responsable d'équipe, et applique les règles de bonne gouvernance, de déontologie et de confidentialité. Il est capable de s'exprimer dans au moins une langue étrangère utilisée habituellement soit au niveau national, soit au niveau international.

Il s'adapte à l'évolution et aux besoins de son environnement professionnel (mise à jour de ses connaissances, recherche et validation d'informations, familiarisation avec l'outil informatique,...).

CONDITIONS D'ADMISSION

Être âgé de 20 au moins. Le diplôme ne peut être délivré avant l'âge de 24 ans. Toutefois, le Conseil des études peut accorder une dérogation au critère d'âge au candidat ayant le statut de travailleur. Des dérogations sont également possibles pour les chômeurs complets indemnisés.

Être titulaire du Certificat d'Enseignement secondaire supérieur (CESS) général ou technique ou réussir les tests d'admission.

⁴ Profil professionnel approuvé par le Conseil supérieur de promotion sociale le 31 janvier 2008.



LES UNITES DE FORMATION

UF1	Techniques de gestion de l'information – niveau 1	100 p
UF2	Eléments de statistique	40 p
UF3	Principes de gestion des ressources humaines	30 p
UF4	Information et communication professionnelles	40 p
UF5	Eléments de législation appliquée aux ressources humaines	90 p
UF6	Langue en situation appliquée à l'enseignement supérieur – UF1 : Néerlandais	80 p
UF7	Dynamique de groupe	70 p
UF8	Psychologie sociale	60 p
UF9	Organisation des entreprises et éléments de management	40 p
UF10	Faits et institutions économiques	60 p
UF11	Bachelier : stage d'insertion professionnelle	120 p
UF12	Méthodologie appliquée à la gestion des ressources humaines	40 p
UF13	Outils de recrutement	60 p
UF14	Outils de contrôle et de développement de la gestion des ressources humaines	60 p
UF15	Gestion : éléments de comptabilité et de fiscalité	60 p
UF16	Secrétariat social	120 p
UF17	Langue en situation appliquée à l'enseignement supérieur – UF2 : Néerlandais	80 p
UF18	Langue en situation appliquée à l'enseignement supérieur – UF2 : Anglais	80 p
UF19	Communication : éléments théoriques et méthodologiques	60 p
UF20	Stage d'intégration professionnelle : Bachelier en GRH	240 p
UF21	Sociologie du travail	30 p
UF22	Philosophie du travail	60 p
UF23	Gestion de situations problématiques	60 p
UF24	Questions spéciales de droit	60 p
UF25	Gestion stratégique et prévisionnelle des ressources humaines	60 p
UF26	Sensibilisation à la gestion de la qualité	40 p
UF27	Langue en situation appliquée à l'enseignement supérieur – UF3 : Anglais	80 p
UF28	Activités professionnelles de formation : Bachelier en GRH	240 p
UF29	Epreuve intégrée	160 p

FORMATION EN TROIS ANS

Pour l'année scolaire 2010 – 2011, deux horaires seront proposés aux étudiants soit en journée (et le samedi matin), soit en soirée (et le samedi matin). Pour les années ultérieures, l'IFC se réserve le droit d'organiser la formation uniquement en soirée et le samedi matin.

Soit trois après-midi de 13h30 à 17h30 et le samedi de 8h30 à 14h00 ;
Soit trois soirées de 18h à 21h30 et le samedi de 8h30 à 14h00.

GRADUAT EN COMMUNICATION ET GRH

En raison de l'organisation du baccalauréat en gestion des ressources humaines, l'IFC organisera en 2010 – 2011 les unités de formations suivantes pour la deuxième et la troisième année du graduat en communication d'entreprise et GRH :

UF4	Méthodologie de l'analyse et du développement des ressources humaines	196p
	Analyse systémique d'une entreprise ou d'un service public	24p
	Communication interne des ressources humaines d'une entreprise ou d'un service public	64p
	Gestion du personnel	24p
	Psychologie industrielle	24p
	Structure organisationnelle des services publics	20p
	Structure organisationnelle des entreprises	20p
	Techniques des thérapies institutionnelles	20p
UF5	Méthodologie de l'analyse et de la promotion de l'image d'une entreprise ou d'un service public	60p
	Laboratoire de communication externe	40p
	Méthodologie de communication externe	20p
UF6	Méthodologie et pratique de l'audit en communication et gestion des ressources humaines	148p
	Audit en communication et gestion des ressources humaines	36p
	Organisation d'un service de communication et de GRH	20p
	Organisations patronales et syndicales	20p
	Questions de communication	24p
	Techniques de négociation	18p
	Sciences humaines	30p
UF7	Pratique de la gestion des ressources humaines	148p
	Analyse des profils	44p
	Législation sociale	68p
	Pratique de la GRH	36p
UF8	Pratique de la médiation	120p
	Gestion des conflits	30p
	Méthodologie spéciale de la médiation	90p
UF9	Stages	60p

ORGANISATION

Soit trois demi-journées l'après-midi de 13h30 à 17h30 et le samedi de 8h30 à 13h30 ;
Soit trois soirées de 18h à 21h20 et le samedi de 8h30 à 13h30.



COURS D'HOTELLERIE

- RESTAURATEUR ■
- OENOLOGIE ■
- ART CULINAIRE ■

Une école réputée

L'École d'Hôtellerie de la rue Hors-Château à Liège fut créée à l'initiative des patrons du secteur hôtelier liégeois. Actuellement, elle compte 250 apprenants adultes pour les cours de promotion sociale et plus de 700 étudiants pour l'enseignement de plein exercice.

Chaque année, nos étudiants de promotion sociale ont été classés aux premières places du Grand Prix des Confréries gastronomiques du Pays de Liège, qui compte une septantaine de concurrents.

Unités de formation:

Formation générale de base pour les métiers de l'alimentation	160p
Cuisine niveau 1	240p
Cuisine niveau 2	240p
Stage cuisine	120p
Stage commis de cuisine	120p
Epreuve intégrée	20p
Cuisine niveau 3	120p
Initiation à la langue en situation UF1.	40p
Initiation à la langue en situation UF2.	40p
Salle niveau 1.	100p
Salle niveau 2.	100p
Stage restaurateur	120p
Epreuve intégrée	30p

COMMIS DE CUISINE - RESTAURATEUR

La formation

Nous délivrons deux titres dans le domaine de la restauration:

- le certificat de commis de cuisine du niveau secondaire inférieur;
- le certificat de restaurateur du niveau de l'enseignement secondaire supérieur de qualification.

Désormais, seul le titre de restaurateur joint à un certificat de gestion ouvrira l'accès à la profession.

Conditions d'admission

La formation de commis est accessible au titulaire du CEB ou sur base de tests d'admission. Le diplôme de commis permet de devenir cuisinier.

La formation de restaurateur est accessible au porteur du titre de commis ou sur base de tests d'admission (connaissances techniques et professionnelles). Le diplôme de restaurateur permet de s'installer patron hôtelier, restaurateur, traiteur⁵.

Organisation

En journée: Le titre de restaurateur est obtenu en deux ans.

Première année: pour obtenir le titre de commis de cuisine.

Deuxième année: pour obtenir le titre de restaurateur.

En soirée: Le titre de restaurateur est obtenu en trois ans

Première année: unités de base.

Deuxième année: pour obtenir le titre de commis de cuisine.

Troisième année: pour obtenir le titre de restaurateur.

⁵ Si vous n'êtes pas titulaire des cours de gestion : ITA, rue de la Liberté 4020 Liège.

CENOLOGIE

Nous proposons d'aborder cette matière en deux années:

1. LA DECOUVERTE: ce cours permet aux amateurs de vin, à travers des dégustations et des cours techniques, d'identifier les principales appellations d'origine, leur hiérarchisation, de connaître les principaux facteurs influençant la qualité du vin.

2. L'EXPLORATION: la dégustation des vins de grandes régions vitivinicoles sera associée à un cours de cuisine.

Les amateurs pourront ainsi réaliser les accords mets-vins.



ART CULINAIRE

Deux années de formation sont proposés aux amateurs de cuisine:

1. LA DECOUVERTE: cette formation de base de restauration permet aux amateurs qui ne recherchent pas un accès à la profession de découvrir et de s'initier à la cuisine française.

2. L'EXPLORATION: il s'agit d'un ensemble de formations qui comprend plusieurs thèmes:

- **Cuisine du gibier:** cette formation a pour objectif de savoir sélectionner le gibier, de maîtriser les cuissons courtes et longues et de choisir et réaliser les accompagnements en légumes et féculents.
- **Entrées et plats de fêtes:** ce cours permettra la réalisation d'entrées froides et chaudes, de plats d'un repas de fête ainsi que la présentation de la table
- **Cuisine régionale wallonne:** cette formation vise à découvrir et à mettre en œuvre les produits du terroir wallon.





ALPHABÉTISATION

APPRENDRE A LIRE ET A ECRIRE

NIVEAUX 1 ET 2

- Pour les non-francophones qui ne connaissent pas notre écriture.
- Pour les francophones qui ne savent ni lire ni écrire.

Durée de formation:

1 an

Organisation des cours:

Trois séances de 3h de cours par semaine aux choix:

JONFOSSE

- en soirée

WAROUX

- l'après-midi

Conditions d'admission:

- A partir de 16 ans.
- Aucune limite d'âge maximale.
- Aucun diplôme n'est demandé.

NIVEAUX 3 ET 4

Durée de formation:

1 an

Organisation des cours:

Trois séances de 3h de cours par semaine:

JONFOSSE

- en soirée

Conditions d'admission:

- A partir de 16 ans.
- Aucune limite d'âge maximale.
- Aucun diplôme n'est demandé.
- Avoir obtenu l'attestation de réussite du cours d'alphabétisation du niveau 2 ou réussir un test d'admission.

DES COURS DONNES PAR DES ENSEIGNANTS

Les cours d'alphabétisation et de français organisés par notre établissement sont donnés par des enseignants (AESI) qui apportent aux apprenants adultes non seulement leur dévouement mais également leur compétence pédagogique.

COURS DE FRANÇAIS POUR ETRANGERS

NIVEAU DEBUTANT

Durée de la formation:

1 an

Organisation des cours:

2 séances de 3h de cours par semaine
au choix:

JONFOSSE

- en soirée

WAROUX

- l'après-midi

BRESSOUX

- en matinée

Les débutants n'ayant aucune connaissance
de l'écriture latine vont en alphabétisation.

Conditions d'admission:

- A partir de 16 ans.
- Aucune limite d'âge maximale.
- Aucun diplôme n'est demandé.

NIVEAU MOYEN

Durée de la formation:

1 an

Organisation des cours:

2 séances de 3h de cours par semaine
au choix:

JONFOSSE

- en soirée

WAROUX

- l'après-midi

Conditions d'admission:

- A partir de 16 ans.
- Aucune limite d'âge maximale.
- Aucun diplôme n'est demandé.
- Avoir obtenu l'attestation de réussite du
cours de français de niveau «débutant» ou
réussir un test d'admission.

NOUVEAU:

Table de discussion.

DES COURS DONNES PAR DES ENSEIGNANTS

Les cours d'alphabétisation et de français organisés par notre établissement sont donnés par des enseignants (AESI) qui apportent aux apprenants adultes non seulement leur dévouement mais également leur compétence pédagogique.



FORMATION CONTINUEE DES ENSEIGNANTS AUX PEDAGOGIES ACTIVES

DANS L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL MATERNEL ET PRIMAIRE

Les mercredis de 14h à 16h30 d'octobre à juin

Contenu de la formation

- Approche des grands pédagogues et des courants éducatifs les plus importants de l'école active et fonctionnelle (Decroly, Freinet, Montessori, Steiner, Groupe Belge d'Education Nouvelle,...).
- Philosophie, stratégies, techniques et outils de la pédagogie active.

Cette formation sera pratique et comportera:

- des témoignages de personnes-ressources (enseignant(e)s) expérimentées dans ces pédagogies;
- des visites d'écoles qui pratiquent ces pédagogies;
- des analyses critiques de documents, etc...

Organisation des cours

La formation s'articule comme suit:

- les mercredis après-midi, les participants se retrouvent à Jonfosse;
- chaque participant choisit, parmi la trentaine d'établissements proposés, ceux qu'il souhaite visiter. La formation étant reconnue au même titre que celles de l'U.V.C., les journées consacrées aux visites (qui ont lieu pendant les heures d'école) peuvent être prises sur le quota de 10 jours auquel chaque enseignant a droit. Un retour des observations et informations recueillies est fait au groupe les mercredis après-midi.

Quelques activités organisées les années précédentes

- schéma Paquette: 4 grands types de pédagogies (encyclopédique, fermée, libre et ouverte (ou active))
- souhaits personnels des participants concernant les visites d'écoles et organisation de ces visites en sous-groupes;
- «Décret-Missions» et projets éducatif et pédagogique de la Ville de Liège;

- pédagogie Freinet: visites de Naniot, du Laveu, de Belleflamme, de «L'autre école», d'une classe maternelle de Waremme, ...;
- pédagogie Decroly: visites de «L'Ermitage» (fondamental et secondaire), de «L'école ouverte», de «L'école Hamaïde» et de «L'école en couleurs»;
- G.B.E.N.: visite de «La maison des enfants» et de l'école de Saint-Gérard (commune de Mettet), organisation d'ateliers d'auto-socio-construction des savoirs, de réflexions sur l'évaluation, ...;
- pédagogie Steiner: visite de «La ferme blanche»;
- pédagogie Montessori: visite de la «Waterloo Montessori school», de l'«Ac. Montessori Kids»,...;
- école sans échec: visite de Lauzelle;
- pédagogie immersive: visites de Waha, de l'école de la Sauvenière, ...;
- pédagogie multiculturelle: visite de l'école «Vieille Montagne»;
- pédagogie Petersen: visite de l'école d'expression française d'Eupen, ...;
- l'Association Française pour la Lecture (A.F.L.) et l'individualisation des apprentissages: visite à «L'école Jacques Prévert» de Villeneuve d'Ascq en France;
- Tiers-temps pédagogique: visite de l'école «Marcel Thiry» à Mehagne;
- pédagogies actives dans l'enseignement secondaire: visites de l'Athénée Léonie de Waha, de l'A.R. Paul Delvaux à Lauzelle et de «L'Ermitage» (pédagogie Decroly);... .

Cette formation est indispensable pour les enseignants qui désirent travailler dans les écoles liégeoises du «Groupe scolaire Arnould Clause» (Naniot, Laveu, Belleflamme).



DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Les jeudis de 14h à 16h30

Cette formation est organisée en deux niveaux.

PROGRAMME

- Introduction à la pédagogie Freinet.
- Visite des écoles fondamentales Freinet Naniot et Laveu.
- Introduction aux projets éducatifs, pédagogiques et d'établissement d'écoles secondaires actives de: Lauzelle (LLN), Decroly (Bruxelles), Waha (Liège),... .
- Visites sur le terrain à: Lauzelle (LLN), l'Ermitage (Decroly - Bruxelles), Waha (Liège),... .
- Des séances de travail collectif à Jonfosse, un jeudi sur deux, dont le contenu sera adapté en fonction des besoins des participants mais sera essentiellement méthodologique.
- Des observations sur le terrain dans des classes de collègues de mêmes disciplines. Ces observations seront analysées par le biais d'une grille et ramenées au grand groupe pour un échange d'expériences.
- Un suivi individualisé ou en groupe des projets des participants (exemples de projets définis l'année dernière: voir ci-après).
- Rencontres et échanges dans les 3 écoles francophones de Belgique dont le projet d'établissement se revendique de pratiquer des pédagogies actives.

EXEMPLES DE PROJETS

- Création d'une bibliothèque à Saucy, qui soit un espace de rencontres, et qui permet d'occuper activement les élèves pendant les temps libres.
- Comment utiliser un outil de pédagogie active en physique?
- Le travail en «ateliers» sur un projet.
- Utilisation d'un outil pédagogique en biologie qui développe l'observation et le sens critique.
- Quelles sont les conditions idéales d'un travail par contrat?
- Réalisation d'une séquence d'activités sur l'écologie.
- Comment faire de la grammaire en pédagogie active?
- L'évaluation formative au cours de français.
- Quels sont les invariants incontournables pour la mise en place d'un projet atelier-théâtre?
- La philosophie avec les enfants suivant la méthode de M. Lipman.

DOCUMENTS POUR L'INSCRIPTION

- Carte d'identité;
- Copie certifiée conforme du diplôme pédagogique ou du titre du CESS (surveillants-éducateurs);
- Attestation de l'établissement scolaire ou du FOREm pour bénéficier de la dispense du droit d'inscription.



L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE POUR ADULTES

La majorité des apprenants qui suivent des formations de promotion sociale sont âgés de 18 ans et plus, et ne sont plus soumis à l'obligation scolaire.

L'enseignement de promotion sociale s'adresse aux:

- demandeurs d'emploi soucieux d'augmenter leurs chances de trouver du travail;
- personnes engagées dans la vie professionnelle, qui ont un emploi et qui désirent compléter leurs compétences: acquisition de connaissances nouvelles, école de la seconde chance pour ceux qui ont interrompu leurs études, accroissement des capacités professionnelles et perfectionnement;
- personnes qui se destinent à l'enseignement de cours techniques et/ou de pratique professionnelle dans l'enseignement secondaire ou supérieur et qui viennent acquérir le Certificat d'Aptitude pédagogique (CAP) ou le CAPAES pour les Hautes Ecoles;
- personnes souhaitant suivre une formation dans un souci d'épanouissement personnel.

L'enseignement de promotion sociale relève de la formation continue tout au long de la vie.

Certification

Parmi tous les organismes de formation pour adultes, seul l'enseignement de Promotion sociale a la compétence de certification, c'est-à-dire qu'il peut délivrer des titres (diplômes) qui ouvrent l'accès aux professions réglementées (par exemple la fonction enseignante), qui permettent une équivalence avec d'autres diplômes et qui sont pris en compte pour la fixation d'un niveau barémique dans les administrations.

Capacités acquises ailleurs

L'enseignement de Promotion sociale prend en compte les capacités acquises ailleurs:

valorisation des compétences acquises dans d'autres formes d'enseignement; valorisation des documents délivrés par des organismes tels que le FOREM, les Classes Moyennes,... et validation des compétences de formation personnelle ou des acquis professionnels.

Unités de formation capitalisables

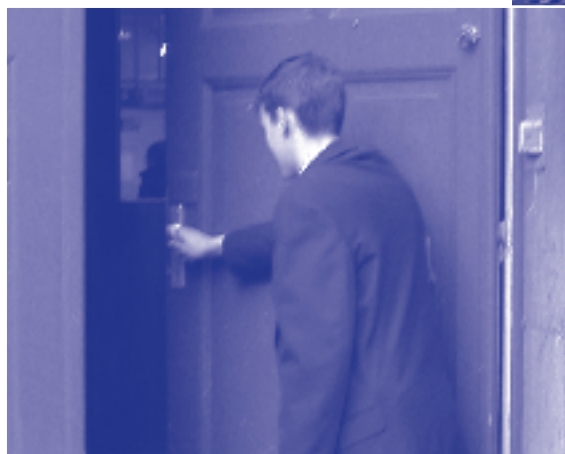
Les formations de l'enseignement de Promotion sociale sont organisées en unités de formation (UF) comportant un ou plusieurs cours. L'apprenant s'inscrit dans une ou plusieurs unités selon son temps disponible. Les unités réussies sont «capitalisées» et lorsqu'elles couvrent l'ensemble de la formation, elles permettent d'obtenir le diplôme final.

Les domaines de formation en promotion sociale sont les suivants: général, technique/industrie, économique, langues, sciences appliquées, social, paramédical, pédagogique, construction, hôtellerie, habillement, artistique, agricole/agronomique.

Une pédagogie adaptée aux adultes

- L'organisation est souple. Les formations sont organisées en journée ou en soirée, ou le samedi, en horaire intensif ou étalé. Elles peuvent être organisées à n'importe quel moment de l'année.
- Les méthodes d'enseignement sont adaptées aux adultes: véritables échanges formateur-apprenants où ces derniers sont les acteurs de leur formation (méthodes actives); utilisation des nouvelles technologies informatiques et de la communication (Internet); pédagogie de la réussite.
- Les programmes de formation sont rédigés en termes de capacités à acquérir.
- Certains cours sont confiés à des experts. Cet appel à des gens de terrain est une garantie de l'adaptation des formations à l'évolution des techniques.

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS



INSCRIPTIONS

En semaine:

- À partir du mercredi 18 août de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h.
 - Du mercredi 1^{er} septembre jusqu'au vendredi 17 septembre de 9h à 13h et de 15h à 19h.

Le samedi:

À partir du 4 septembre: de 9h à 12h.

DEBUT DES FORMATIONS

La rentrée est organisée par niveau et par section à partir du lundi 13 septembre

DOSSIER D'INSCRIPTION

L'inscription est officielle lorsque le dossier est complet.

Celui-ci doit comporter:

- photocopie de la carte d'identité;
- fiche d'inscription signée;
- photocopie du titre (diplôme) d'admission ou test d'admission;
- paiement du droit d'inscription (le remboursement du droit d'inscription peut être demandé au plus tard au 1/10^e de l'unité de formation) ou attestation (FOREm, CPAS, AWIPH) qui vous en dispense;
- paiement du droit d'inscription complémentaire: 25€

INSTITUT DE FORMATION CONTINUÉE
Enseignement secondaire et supérieur pour adultes
Rue Jonfosse 80 ▪ 4000 Liège

Tél. 04 221 34 70 ou 04 223 67 17 ▪ Fax 04 230 41 96
info@ifcjonfosse.be ▪ www.ifcjonfosse.be



Extrait du règlement d'ordre interieur de l'enseignement de promotion sociale de la Ville de Liège

Respect mutuel

Notre enseignement public, tolérant et ouvert à tous se montrera ferme quant à toute manifestation d'intolérance ou de provocation à l'égard des croyances ou convictions de chacun, pour autant que celles-ci respectent les valeurs démocratiques et les Droits de l'Homme défendus par le projet éducatif de la ville de Liège.

Tous les membres de la communauté scolaire se respectent mutuellement à l'intérieur comme à l'extérieur de l'école. Les échanges de propos se font dans le respect de l'autre.



Fonds Social Européen



Ministère
de la Communauté
française

